

CAMP DE JOUR VERCHÈRES 2020

SERVICE ADAPTÉ EN TEMPS DE PANDÉMIE

INSCRIPTION DÈS LE 8 JUIN



INSCRIPTION

DU 8 AU 17 JUIN

****LES PLACES DISPONIBLES PAR SEMAINE SONT LIMITÉES****

L'INSCRIPTION EN LIGNE EST À PRIVILÉGIER EN CETTE PÉRIODE DE PANDÉMIE

**VILLE.VERCHERES.QC.CA
SECTION LOISIRS ET CULTURE**

INFORMATION

450 583-3307
loisirs@ville.vercheres.qc.ca

CONTACT DURANT LE CAMP DE JOUR

Responsable du camp jour
8h30 à 16h30
514 926-0012

Responsable du service de garde
6h45 à 9h - 11h45 à 13h - 16h à 18h
514 216-2402

PROCÉDURE D'INSCRIPTION

- En temps de pandémie, l'inscription en ligne est à privilégier.
- Si ce n'est pas possible, compléter la fiche d'inscription et la fiche de santé disponibles sur le site web et venez déposer l'inscription à la mairie accompagnée du paiement.
- Assurez-vous que les numéros d'urgence sont à jour.
- Complétez les informations pour le Relevé 24.
- Le camp de jour est ouvert uniquement pour les résidents de Verchères.

PAIEMENT DES FRAIS D'INSCRIPTION

- En ligne, paiement par carte de crédit (Visa et Mastercard).
- Les frais d'inscription doivent être payés au moment de l'inscription.
- Si votre facture s'élève à plus de 150\$, il est possible de faire 3 versements égaux selon ces dates:
 - 18 juin
 - 9 juillet
 - 30 juillet

POLITIQUE DE TARIFICATION

- Une politique de tarification spéciale s'applique pour les inscriptions du 2e enfant et plus d'une même famille.

POLITIQUE DE REMBOURSEMENT

- Aucun remboursement ne sera effectué à moins que l'activité soit annulée par le Service des Loisirs ou en raison d'une incapacité physique du participant, sur fourniture d'un billet de médecin.

PUBLICATION DE PHOTOGRAPHIES

- Les participants aux activités de la programmation des loisirs acceptent l'utilisation, la publication et la diffusion des photos prises lors des activités organisées par la Municipalité de Verchères sans qu'il ne reçoivent de compensation.
- En cas de refus de cette clause, nous faire parvenir un courriel à cet effet.

CAMP DE JOUR

L'été 2020 laissera place à un camp de jour particulier. L'équipe d'animation et de gestion a mis tous les efforts possibles pour mettre sur pied une programmation adaptée à la pandémie, mais aussi agréable pour les jeunes campeurs. La collaboration de tous (parents, animateurs et enfants) sera de mise pour respecter les mesures d'hygiène et de distanciation mises en place.

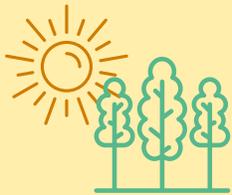
Pour des raisons de logistiques associées à la distanciation sociale, il n'y aura aucune sortie au courant de l'été. Cependant, l'équipe d'animateurs a redoublé d'efforts pour créer des semaines dynamiques et éclatées qui amuseront les jeunes tout au long de l'été!

MESURES MISES EN PLACE POUR LA TENUE DU CAMP DE JOUR SUITE AUX RECOMMANDATIONS DE LA SANTÉ PUBLIQUE DU QUÉBEC

SI VOTRE ENFANT OU UN MEMBRE DE LA FAMILLE AVEZ DES SYMPTÔMES ASSOCIÉS À LA COVID-19 VEUILLEZ RESTER À LA MAISON



RESPECT DE LA DISTANCE DE 2 MÈTRES



FAVORISER LES ACTIVITÉS EXTÉRIEURES



MESURES DE SALUBRITÉ ACCRUES



AUCUN ÉCHANGE DE MATÉRIEL



NETTOYAGE DES MAINS ACCRU



CHAQUE ENFANT DOIT APPORTER SA BOUTEILLE D'EAU IDENTIFIÉE



TOUS LES OBJETS DE L'ENFANT DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS

DURANT TOUT L'ÉTÉ LA PRIORITÉ RESTE LA SANTÉ

UNE PROCÉDURE A ÉTÉ MISE EN PLACE DANS LE CAS OÙ UN ENFANT OU UN ANIMATEUR PRÉSENTERAIT DES SYMPTÔMES RELIÉS À LA COVID-19

STRUCTURE DU CAMP DE JOUR

5 à 12 ans

L'année scolaire énoncée correspond à l'année scolaire 2019-2020

HORAIRE

Du 29 juin au 21 août - Lundi au vendredi de 9h à 11h45 13h à 16h

RATIO DES GROUPES - Afin de s'assurer d'une bonne coordination des lieux, de nos ressources humaines et de respecter les directives de la Santé publique du Québec, nous avons dû ajuster chacun des groupes du camp de jour.

Le nombre de places hebdomadaire a été limité à 80. Un nombre de places précis a aussi été mis en place pour chacune des catégories d'âge.

MATERNELLE: ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS VARIÉES

- Enfants entrant à la maternelle en 2020 acceptés
- 20 places disponibles par semaine
- 100\$ par semaine
- Ratio: 1 animateur pour 5 enfants

1E À 3E ANNÉE : SPORTS 1E À 3E ANNÉE : ARTS

- 20 places disponibles par semaine
 - 100\$ par semaine
 - Ratio: 1 animateur pour 7 enfants
- 20 places disponibles par semaine
 - 100\$ par semaine
 - Ratio: 1 animateur pour 7 enfants

4E À 6E ANNÉE : ARTS, SPORTS ET ACTIVITÉS VARIÉES

- 20 places disponibles par semaine
- 100\$ par semaine
- 1 animateur pour 10 enfants

INSCRIPTION

Chaque enfant pourra être inscrit pour un maximum de 4 semaines.

Une liste d'attente sera créée pour l'inscription à des semaines supplémentaires. La possibilité d'avoir accès à ces semaines variera selon le nombre d'inscriptions hebdomadaire.

Pour s'inscrire à cette liste d'attente:

Envoyez un courriel à mairie@ville.vercheres.qc.ca dès le 8 juin en incluant:

- 1- Le nom de l'enfant et le groupe
- 2- Les semaines souhaitées
- 3- Votre numéro de téléphone

Seulement si nous pouvons répondre à votre demande positivement, nous vous contacterons dès le 18 juin.



INFORMATIONS GÉNÉRALES

ACCUEIL 9H ET DÉPART 16H

L'accueil et le départ se font à l'entrée de la cour d'école du côté de la rue St-Alexandre.

*En cas de pluie, l'accueil et le départ se font par la porte de l'entrée du gymnase sur la rue St-Alexandre.

LIEUX

Durant l'été, les plateaux suivants seront à la disposition des groupes : Les différents parcs, la Vieille caserne, le Centre communautaire, l'école Ludger-Duvernay et la piscine municipale.

COMMUNICATIONS AUX PARENTS

Surveillez votre boîte courriel, vous recevrez le journal du camp de jour à chaque début de semaine. Beaucoup d'informations intéressantes et importantes y sont notées.

JOUR DE PLUIE

Lorsqu'il y aura jour de pluie, les jeunes devront se présenter au lieu de rassemblement au plus tôt à 8h55. Il faudra s'assurer que l'enfant soit bien habillé, car il devra peut-être se déplacer sous la pluie (bottes et imperméable).

RETARD DES PARENTS LORS D'UNE JOURNÉE DU CAMP DE JOUR

Les enfants dont les parents sont en retard deviennent automatiquement sous la surveillance du service de garde. Les parents devront, par conséquent, acquitter les frais reliés à ce service.

Premier retard: aucune pénalité si moins de 30 minutes, ensuite 5\$ par enfant.

ABSENCE

En cas d'absence de votre enfant, merci de nous aviser le matin en téléphonant au camp de jour ou au service de garde.

Responsable camp de jour: 514 926-0012

Responsable service de garde: 514 216-2402

DINER

Un service d'animation et d'encadrement est offert gratuitement sur l'heure du dîner. Le lunch froid doit être accompagné d'un bloc refroidisseur et ne doit pas contenir de noix et ni d'arachides.

* Aucun accès au micro-onde.

QUOI METTRE DANS LE SAC À DOS

Crème solaire hydrofuge, serviette, maillot de bain, chandail pour baignade (si vous le désirez), une casquette ou chapeau, espadrilles (si l'enfant porte des sandales), 2 collations santé (ex : fruits, légumes; noix et arachides interdites), **bouteille d'eau réutilisable identifiée**, point de remplissage disponible. Il est obligatoire que tous les objets de votre enfant soient identifiés. **Aucun objet personnel autre que ceux nécessaires n'est autorisé au camp.**

SI BESOIN, ne pas oublier de mettre l'Epipen ou Ventolin dans le sac de l'enfant.

ADMINISTRATION DE MÉDICAMENT

Si le médicament doit être pris durant les heures du camp de jour. Il faut remettre une autorisation écrite au responsable du camp. Le médicament doit être dans son contenu original avec l'étiquette sur laquelle on peut voir le nom de l'enfant, la posologie et les informations au sujet du médicament. Aucun médicament ne doit être laissé dans la boîte à lunch d'un enfant.

CHANDAIL DU CAMP DE JOUR

Chaque enfant inscrit au camp se verra remettre un chandail à l'effigie du camp de jour. Tous les mercredis les jeunes devront porter leur chandail pour souligner leur sentiment d'appartenance au camp de jour de Verchères.

SERVICE DE GARDE

INFORMATIONS

Le service de garde est ouvert du 29 juin au 21 août. Du lundi au vendredi de 6h45 à 9h et de 16h à 18h. L'enfant doit être inscrit à l'avance afin de respecter le ratio jeune/animateur. Vous pouvez prendre le service de garde toute la semaine ou à la journée ou à la période.

ACCUEIL ET DÉPART

L'accueil et le départ se font à l'entrée de la cour d'école du côté de la rue St-Alexandre.

*En cas de pluie, l'accueil et le départ se font par la porte de l'entrée du gymnase sur la rue St-Alexandre.

TARIF

Le tarif est de 32\$ par semaine.

Possible à la journée 8\$.

RETARD DES PARENTS À LA FIN DU SERVICE DE GARDE

Le service de garde se termine tous les jours de la semaine à 18h. Les parents qui viendront chercher leurs enfants après l'heure prévue auront des frais de pénalité.

Premier retard : aucune pénalité si moins de 15 minutes. Ensuite, de 1 à 15 minutes de retard = 5\$ de 16 à 30 minutes de retard et plus = 15\$

Ces frais devront être payés à la responsable du service de garde ou au moniteur en place, le jour même du retard.

CODE DE VIE

-  Participer pour s'amuser.
-  Respect des autres et des animateurs pour garder sa bonne humeur.
-  Respect des lieux et du matériel, c'est essentiel.
-  Échange et discussion pour régler tout conflit, c'est la solution.
-  Avertir l'animateur avant de partir.
-  Porter vêtements adaptés aux activités.
-  Les jeux de la maison restent à la maison
-  Respecter les mesures associées à la Covid-19:
 -  Demeurer avec son groupe en tout temps
 -  Respecter le 2m de distanciation sociale
 -  Aucun échange de matériel
 -  Respecter les routines de lavage de mains

Des mesures disciplinaires peuvent être appliquées lorsque le code de vie n'est pas respecté ou lorsque nécessaire. Les parents seront avisés des interventions faites auprès de leur enfant. Voici les mesures disciplinaires du camp de jour :

-  Avertissement par l'animateur.
-  Geste réparateur de la faute commise par l'enfant.
-  Retrait du groupe et moment de réflexion au bureau du responsable du camp.
-  Rencontre avec le parent.
-  Retrait du camp pour une journée.
-  Retrait de la participation de l'enfant à une activité spéciale ou à la sortie de la semaine.
-  Retrait du camp pour l'été.

COMME LE CAMP DE JOUR SE DÉROULE DANS UN CONTEXTE PARTICULIER, LE RESPECT DU CODE DE VIE EST PRIMORDIAL. LES MESURES DISCIPLINAIRES POURRAIENT ÊTRE ADAPTÉES SELON LES SITUATIONS.